

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
 MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CEYRELUY

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	14	17
Vote		
Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0		
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :		
Et publication ou notification du :		

Séance ordinaire du 15 septembre 2022

L'An deux mil vingt-deux et le quinze du mois de Septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CEYRELUY s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LAFFITTE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 9 septembre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 9 septembre 2022.

Présents : Mmes : BONILLO Marie-Claire, DELSOL Sandrine, SAINT-AMON Violaine, TOURNIER Marielle. MM : BIDAU Patrick, BOYE Thierry, DARRIEULAT Gilles, GODINEAU Laurent, LACOUTURE Eric, LAFFITTE Frédéric, LAFFITTE Philippe, SICARD-MAUCLAIR Corinne, STEMMELEN Fredy, THOLLON Stephen.

Excusés : Mme DELMAS Floriane, FRAYSSE Chantal, LEONARD Hélène, MAILLARD Pascale, M. JOUHANNEAU Alexandre.

Procuration : Mme DELMAS Floriane à M. BIDAU Patrick, Mme FRAYSSE à M. LAFFITTE Philippe, Mme LEONARD Hélène à Mme SAINT-AMON Violaine.

Conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur DARRIEULAT Gilles a été nommé secrétaire de séance.

2022DEL048 – Personnel communal - Création de postes

Monsieur le maire informe le Conseil municipal de l'inscription au tableau d'avancement de plusieurs agents communaux :

- Par voie de promotion au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe d'un agent.
- Par voie de promotion au grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe d'un agent.
- Par voie de promotion interne au grade d'attaché territorial d'un agent.

Ces promotions s'inscrivent parfaitement dans le schéma des lignes directrices de gestion et dans le cadre du développement attendu de la collectivité et de l'étoffement futur de ses services.

Monsieur le maire propose donc de créer à compter du 1^{er} octobre 2022 :

- un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, catégorie C, à temps complet. Ce poste sera pourvu par la voie de l'avancement de grade. L'agent ainsi nommé assurera la responsabilité de l'accueil communal.
- un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe, catégorie C, à temps complet. Ce poste sera pourvu par la voie de l'avancement de grade.
- un poste d'attaché territorial, catégorie A, à temps complet. Ce poste sera pourvu par la voie de la promotion interne. L'agent ainsi nommé assurera la direction générale des services.

Il est précisé que les emplois libérés seront maintenus au tableau des emplois.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Approuve la création à compter du 1^{er} octobre 2022 d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, catégorie C, à temps complet qui sera pourvu par la voie de l'avancement de grade.
- Approuve la création à compter du 1^{er} octobre 2022 d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe, catégorie C, à temps complet qui sera pourvu par la voie de l'avancement de grade.
- Approuve la création à compter du 1^{er} octobre 2022 d'un poste d'attaché territorial, catégorie A, à temps complet qui sera pourvu par la voie de la promotion interne,
- Autorise Monsieur le maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme :

En mairie le 16/09/2022

Le Maire,
Philippe LAFFITTE



Le Secrétaire de Séance,
Gilles DARRIEULAT

